

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CDOS-AISNE
DU VENDREDI 21 MARS 2025
BILAN D'ACTIVITES 2024**

Objectif 3 : SPORT & SANTE ET BIEN-ÊTRE

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Coordonner et animer le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives,
- Participer aux rencontres régionales Sentez-vous Sport-Sport Santé,
- Coordonner la formation Educateur Sportif Sport Santé (E3S)
- Concevoir des projets Sport Santé avec l'administration pénitentiaire,
- Participer aux projets Sentez-vous Sport.

DÉROULEMENT DES ACTIONS

I) LE PROJET INCLUSION SOCIALE PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1) Le projet

Le projet « Inclusion sociale par les activités physiques et sportives » a été initié au début de l'année 2017 par l'ex Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne. Il est mis en œuvre par le Comité Départementale Olympique et Sportif de l'Aisne depuis le 23 octobre 2017.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne par la pratique d'activités physiques et sportives (APS) régulières.

Les centres d'hébergements concernés sont principalement des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Centres d'Hébergement ou d'Accueil d'Urgence (CHU), des centres de Femmes Victimes de Violences (FVV), des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), des Pensions de Famille (PF), des dispositifs relevant de l'Asile et les Centres Provisoires d'Hébergements (CPH). Depuis septembre 2022, nous avons élargi la thématique Inclusion Sociale par les APS aux jeunes suivis par la Protection de l'Enfance (ADSEA) dans la ville de Tergnier.

Les quatre associations gestionnaires de ces centres, partenaires du projet, sont Accueil et Promotion, l'Amsam, Coallia et la Fondation Diaconesses de Reuilly. Sur Tergnier, nous travaillons avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte de l'Aisne.

Les résidents des centres ont en commun d'avoir de grandes difficultés de logement. La plupart des résidents ont des difficultés d'accès au marché du travail et des ressources financières faibles. A cela s'ajoute les conséquences de ces situations qui sont souvent une importante inactivité, des comportements sédentaires, des addictions aux drogues, des états dépressifs et un fort isolement social.

Les résidents manquent de moyens et d'accompagnement pour participer à des activités physiques et sportives régulières dans des environnements dits « classiques ». Les centres manquent de temps pour organiser des activités physiques collectives régulières et durables. La difficulté

d'accès aux équipements sportifs et la priorité de l'accès aux droits sociaux des résidents s'ajoutent aux freins précédents.

Dans le cadre du projet, 1 652 résidents des centres d'hébergement, à un instant T, peuvent avoir accès à des activités physiques et sportives gratuites, régulières, encadrées, ludiques et adaptées.

Pour cela les partenaires du projet ont mis en place une séance hebdomadaire d'1h30 dans un équipement sportif encadrée par un éducateur sportif diplômé et accompagné d'un travailleur social (référent Sport) dans les 10 villes concernées par le projet qui sont : Anizy-Le-Grand, Chauny, Essômes-sur-Marne, Hirson, Laon, Sissonne, Soissons, Saint-Quentin, Tergnier et Villers-Cotterêts.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux,
- Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire,
- Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux,
- Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents.

Les années 2017, 2018 et 2019 ont fait l'objet de bilans d'activités. Elles ont permis de démarrer les activités de cadrage du projet, de lancer les activités dans toutes les villes et de consolider dans la durée les grands choix du projet.

L'année 2020 a permis de profiter de la stabilisation du fonctionnement du projet et de l'expérience acquise par tous les acteurs. Cette année devait marquer le lancement des activités complémentaires aux séances hebdomadaires.

L'année 2021 a tout de même permis de stabiliser le fonctionnement du projet malgré les contraintes dues à la crise sanitaire. Cette année a été marquée principalement par le lancement du projet dans deux villes supplémentaires.

L'année 2022 a permis une reprise du projet nettement supérieur à notre année référence 2019, post-covid avec le développement d'autres actions.

L'année 2023 aura permis le développement de nouveaux projets avec un maintien des séances réalisées sur l'année, la crise sanitaire étant « derrière nous », celle-ci n'a plus impacté le bon déroulement du projet.

L'année 2024 aura permis la stabilisation du projet avec la mise en place d'actions. Cette année a été marquée principalement par :

- L'organisation d'un regroupement départemental avec les 9 villes du projet ;
- La mise en place d'un stage VTT dans une ville du projet ;
- L'arrêt du projet dans 3 villes du département à la rentrée de septembre 2024

2) Fonctionnement du projet et cadre de suivi-évaluation

a) Les créneaux de pratique

Un enjeu fort du projet est d'avoir des créneaux de pratique fixe à l'année dans des équipements sportifs adaptés aux activités du projet. L'obtention d'un créneau doit en effet être au croisement de plusieurs contraintes :

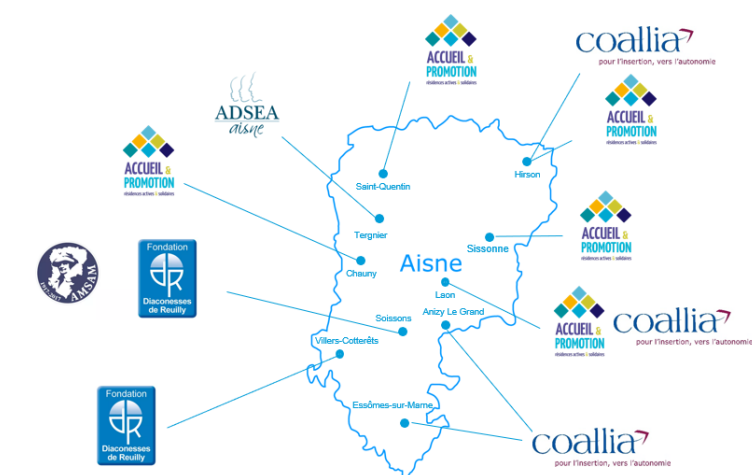
- Les disponibilités des salles dans les communes ;
- Les disponibilités des éducateurs spécialisés ;

- Les disponibilités des éducateurs sportifs ;
- Les activités envisagées ;
- Les disponibilités des résidents prioritaires pour l'activité.

Cet enjeu est fort depuis le début du projet et demande un travail d'ajustement continu afin de permettre aux activités de se dérouler de manière hebdomadaire toute l'année. Ainsi 10 villes sur 10 ont pratiqué de janvier à juin 2024 et 7 villes sur 10 à la rentrée de septembre. Les changements de créneaux et de lieux de pratique ont permis de s'adapter au maximum aux contraintes, besoins et attentes exprimées par les travailleurs sociaux et les résidents.

b) Les associations d'hébergements et les dispositifs impliqués

La carte ci-dessous rappelle les associations responsables des centres d'hébergements qui participent au projet ainsi que l'association de prévention spécialisée dans les 10 villes du département. Il est important de rappeler que pour chaque association participante, dans chaque ville, un travailleur social est désigné pour être le Référent Sport de la structure. Toutefois, l'ensemble des travailleurs sociaux des dispositifs doit se mobiliser pour contribuer à la mobilisation des résidents et des jeunes et à la logistique.



Le tableau suivant liste dans le détail l'ensemble des places d'hébergements dans les 46 dispositifs d'hébergement mais également le nombre d'adolescent gérés par l'association ADSEA de Tergnier et participant au projet :

	Villes	Associations	CHRS	CHU	FVV	FJT	PF	STAB	ALT	Asile	CPH	Total	
1	Chauny	Accueil et Promotion	26	14	24	0	25			12	18	119	7%
2	Essômes-sur-Marne	Coallia	30	57	8		25		2	98	0	220	13%
3	Hirson	Accueil et Promotion	16	12	0		29	4		49	0	110	7%
4		Coallia	0	17			24		5		0	46	3%
5	Laon	Accueil et Promotion	13	0		0	15		0	109	0	327	19%
6		Coallia	48	52	0	0	0	8	0	82	0		
7	Saint-Quentin	Accueil et Promotion	30	79	0	0	63	0	5	12	0	189	11%
8	Soissons	AMSAM		64							0	265	16%
9		Coallia	0	0							0		
10		F. Diaconesses	36	34			34		47	50	0		
11	Villers-Cotterêts	F. Diaconesses	31	26			76			70	0	203	12%
12	Sissone	Accueil et Promotion								55	60	115	7%
13	Anizy Le Grand/ Pinon	Coallia								38	50	88	5%
Total			230	355	32	0	291	12	59	575	128	1682	
%			14%	21%	2%	0%	17%	1%	4%	34%	8%	100%	
Nombre de dispositifs			8	9	2	0	8	2	4	10	3	46	

Tableau 1 : Nombre de places par ville et par dispositif

Le projet a donc permis chaque semaine à 1 682 résidents de 46 dispositifs différents de se voir proposer une activité physique et sportive en 2024. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2023 (291 résidents supplémentaires). Le nombre d'adolescents gérés par la prévention spécialisée de Tergnier varie en fonction des mesures.

c) Les structures d'animations sportives

Les conventions établis en 2023 avec les structures sportives du département pour l'animation des séances ont toutes été reconduites en partie pour 2024 avec les mêmes éducateurs sportifs dans toutes les villes. Cela a permis une stabilité importante pour les pratiquants et référents Sport qui ont noué des relations de confiance. Les éducateurs sportifs ont acquis de nouvelles connaissances sur les spécificités de l'animation avec le public en situation d'exclusion sociale. Cette expérience partagée régulièrement avec les travailleurs sociaux est un gain important pour la qualité des animations proposées et l'adaptation continue des activités aux attentes et capacités des pratiquants.

La carte ci-dessous montre les structures sportives qui interviennent dans les dix villes du projet.



Les conventions signées entre le CDOS-Aisne et les structures sportives permettent de définir le lieu, la fréquence, la pédagogie attendue, le coût et les règles de suivi de la prestation. Le coût de la prestation inclut le temps de préparation des séances, l'animation des séances, la fourniture du matériel pédagogique et les temps de réunions à chaque fin de cycle. A ce coût s'ajoute le remboursement des frais kilométriques pour les déplacements. En septembre 2024, nous avons arrêté le projet dans 3 villes, notamment à Hirson donc le partenariat avec Thierache sport Nature s'est arrêté également.

d) Le cadre de suivi et d'évaluation

La méthodologie de suivi et d'évaluation du projet a été reconduite en 2023. Cette méthodologie s'appuie sur des outils de suivi numériques et des réunions techniques régulières dans chaque ville.

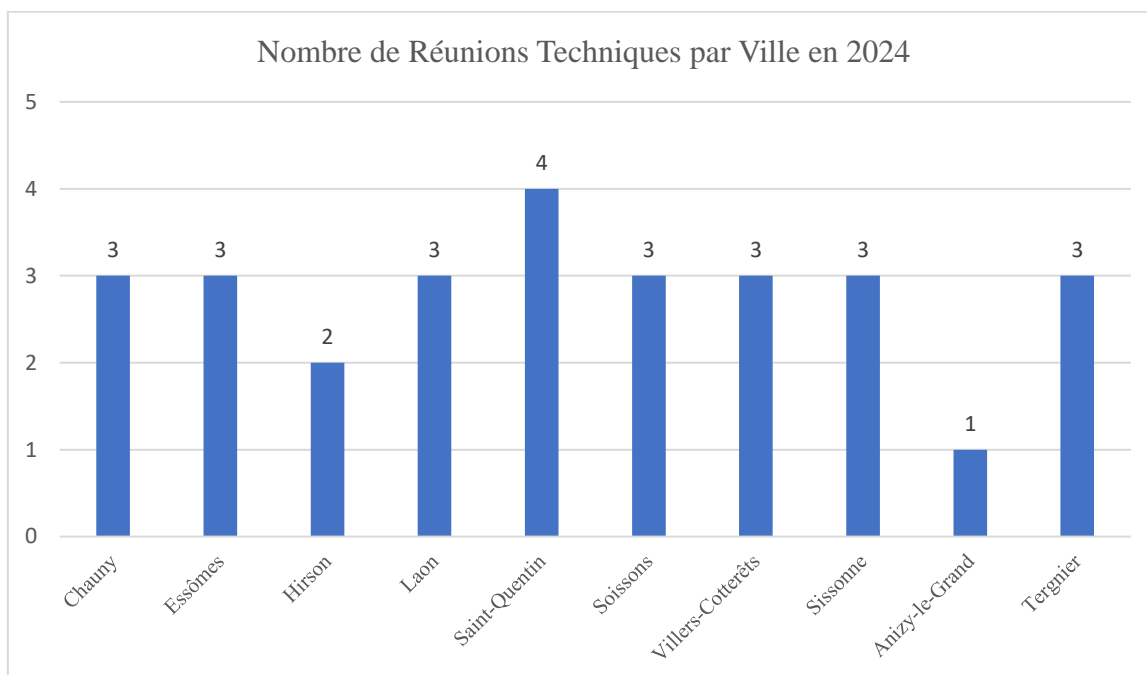
Les outils utilisés sont :

- Un bilan de séance comprenant le détail de l'activité pratiquée et des éléments descriptifs de l'ambiance générale, des difficultés rencontrées, des demandes exprimées par des pratiquants et des faits marquants. Ce bilan est rédigé par l'éducateur sportif à la fin de chaque séance sur la base d'échanges avec les pratiquants et le référent Sport. Le bilan est envoyé au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance. Le bilan peut être transmis en version papier ou directement en ligne via un formulaire en ligne.
- Une feuille de présence permettant de connaître les noms et prénoms des pratiquants à chaque séance. Le sexe, l'âge et le dispositif de résidence sont aussi renseignés par le référent Sport qui envoie la feuille de présence au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance.

Les réunions techniques d'une heure ont lieu toutes les 6 à 7 séances dans chaque ville du projet. Elles se font en présence du coordinateur du projet, de l'éducateur sportif intervenant et du ou des référents Sport. Les responsables des centres d'hébergement sont invités à y participer. Ces réunions permettent :

- A l'éducateur sportif de faire un bilan de son intervention (ambiance, activités, adaptations, ressenti, observations),
- Au référent Sport de faire un bilan de la participation du groupe aux activités (ambiance, retours des pratiquants, ressenti, observations),
- D'évoquer des pistes d'améliorations du fonctionnement du projet dans la ville et des points de vigilance,
- D'avoir une discussion ouverte sur les effets individuels et collectifs de la pratique ainsi que des effets sur l'accompagnement social,
- D'aborder l'organisation du prochain cycle de séances (activités à proposer, demandes des pratiquants, logistique particulière),
- Et enfin de faire un point sur les arrivées et départs de pratiquants afin de les intégrer au suivi du projet et d'en connaître la raison principale (sortie de l'hébergement, manque de motivation, problèmes de santé, etc.).

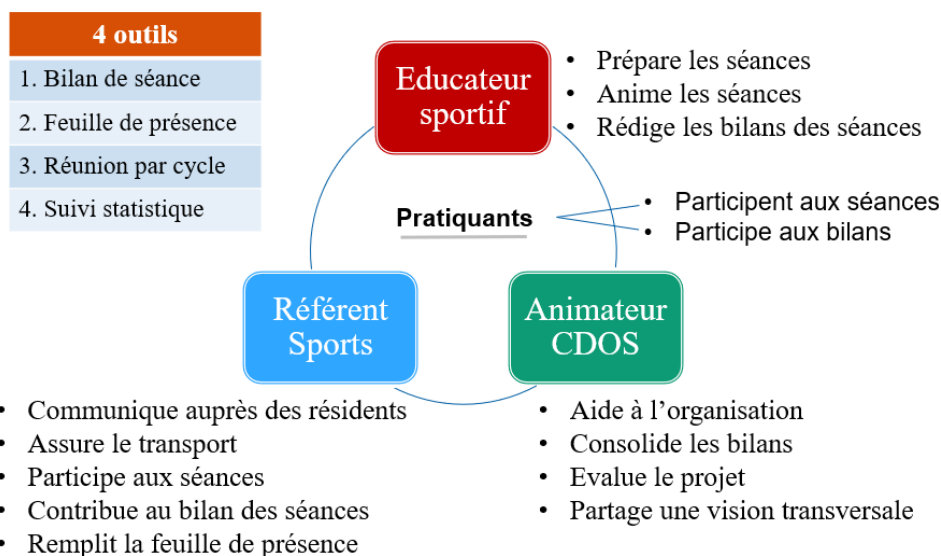
Au cours de l'année 2024, 28 réunions techniques ont eu lieu dans les 10 villes du projet (42 en 2023). Elles ont toutes fait l'objet d'un compte rendu envoyé aux participants.



L'ensemble des données recueillies grâce aux outils et réunions techniques est centralisé dans un outil de suivi numérique. Cet outil permet d'avoir un suivi statistique du fonctionnement du projet à jour en temps réel dans chaque ville. Il permet aussi de consolider les statistiques des villes au niveau départemental.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation opérationnelle du suivi du projet en rappelant les outils utilisés et les rôles des acteurs principaux du projet.

4 acteurs clefs et 4 outils



Des actions complémentaires de suivi ont été mises en place afin d'affiner l'évaluation en continue et de multiplier les points de vue.

La coordinatrice du projet a adopté une démarche d'observation-participante en pratiquant régulièrement sur des séances du projet. En effet, il paraît important, au-delà des récits fidèles des éducateurs sportifs, pratiquants et travailleurs sociaux, de ressentir et d'observer le fonctionnement des séances et les interactions auxquelles elles donnent lieu d'un point de vue extérieur. Ainsi, la coordinatrice du projet a participé à 30 séances sur l'année 2024, soit 11 % des 269 séances du projet.

Cela représente environ une séance par cycle dans chaque ville. De plus, pour palier à certaines absences des éducateurs sportifs (en formation, raison de santé...), la coordinatrice a également encadré quelques séances.

La partie suivante présente le bilan des activités synthétisé et consolidé au niveau départemental. Un bilan des activités dans chaque ville est ensuite proposé afin de présenter les aspects particuliers qui en ressortent. Les éléments transversaux qui se retrouvent dans une grande majorité de villes, concernant par exemple les effets de la pratique sur les pratiquants et dans l'accompagnement social, sont synthétisés dans la dernière partie sur « Les effets de la pratique » du présent bilan.

3) Bilan départemental des activités physiques et sportives en 2024

a) Rappel des indicateurs de suivi par objectif

Comme dans les bilans précédents, l'analyse de la progression n'est pas une fin en soi, qu'elle soit positive ou négative, elle doit d'abord nous permettre de faire des constats objectifs qui peuvent être la base de réflexions sur l'évolution de la conduite du projet, et ses effets.

L'évaluation est un moteur pour :

- Instaurer du dialogue entre les pratiquants, travailleurs sociaux, éducateurs sportifs, coordinateur et financeurs pour se rendre compte d'effets positifs et négatifs de l'activité ;
- Guider et adapter la stratégie globale et le pilotage opérationnel du projet ;
- Rendre des comptes aux partenaires du projet sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des moyens humains et financiers engagés.

En présentant différents indicateurs quantitatifs et observations qualitatives, ce bilan propose à la fois d'évaluer :

- Le taux de réalisation des activités programmées ;
- Le taux d'utilisation effective de l'action proposée ;
- Les effets sur les différents acteurs du projet.

Afin d'évaluer les effets de la pratique sur l'ensemble des acteurs du projet, il est important de rappeler les objectifs opérationnels et les indicateurs fixés par l'équipe du projet au démarrage. Cette lecture doit permettre de mieux comprendre les données synthétisées au niveau départemental et par ville dans la suite du rapport.

François Le Yondre, chercheur en Sociologie du sport, résume une dimension importante à laquelle l'évaluation du projet doit contribuer à répondre : « La question est de savoir comment le sport peut être un outil pertinent pour l'action sociale auprès de l'individu sans nécessairement reporter sur lui la charge de la question sociale collective. » (Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle, 2015).

Le projet et le travail de réflexion doivent permettre de contribuer à cette réflexion par l'analyse de la pertinence des choix effectués :

- Choix du public, choix pédagogiques et choix des objectifs ;
- A mettre en relation avec les effets ressentis et observés par les pratiquants, les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux.

Les quatre objectifs opérationnels du projet et les indicateurs permettant de suivre leurs atteintes sont :

1. Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux :
 - Mise en place effective des séances hebdomadaires dans les 7 villes du département ;
 - Définition d'un cadre de pratique adapté avec les éducateurs sportifs intervenants ;
 - Nombre de pratiquants uniques.
2. Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire :
 - Répartition des pratiquants par associations et dispositifs d'origine - Diversité des pratiquants ;
 - Répartition des pratiquants par sexe et âge - Mixité des pratiquants ;
 - Nombre de participations ;
 - Régularité de la pratique ;
 - Ambiance générale sur les séances.
3. Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux :
 - Définition d'un cadre d'accompagnement à la pratique avec les référents Sports ;
 - Mise en place d'outils complémentaires par les référents Sport - Utilisation des séances par les référents Sport et travailleurs sociaux des structures ;
 - Organisation et réalisation de réunions techniques régulières.
4. Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents :
 - Ressenti des pratiquants sur leur bien-être subjectif ;
 - Observations des référents Sport, travailleurs sociaux et éducateurs sportifs sur les évolutions individuelles des pratiquants.

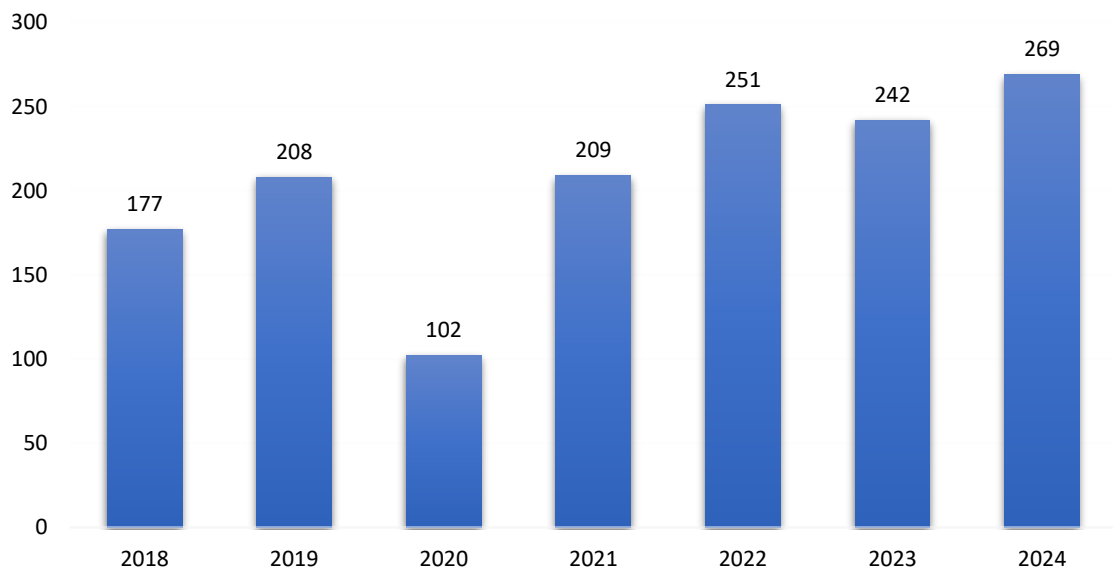
b) Bilan départemental 2024 pour les centres d'hébergement

Nous noterons la progression par rapport à 2023 en pourcentage entre parenthèses. Cette progression n'est qu'un indicateur, qu'elle soit positive ou négative, il s'agit de la « faire parler », dans la mesure du possible.

L'organisation territoriale	
Villes	9 (janvier à aout 2024) 6 (septembre à décembre)
Associations d'hébergement	4
Centres/dispositifs	46
Nombre de places d'hébergement	1 682 (+ 20 %)
Structures sportives d'encadrement	5 puis 4 en fin d'année

Les séances d'activités physiques et sportives	
Nombre de séances réalisées	269 (=)
- Janvier-Juillet	192
- Rentrée 2023 (Sept. - Déc.)	77
Nombre d'heures de pratique réalisées	403

Nombre d'interventions ISAPS



La répartition des séances par Ville montre bien la progression du projet sur le département.

Les pratiquants	
Pratiquants uniques	580
- Pratiquants hommes	410 soit 70 %
- Pratiquantes femmes	170 soit 30 %
Age moyen	34 ans
Age médian	32 ans

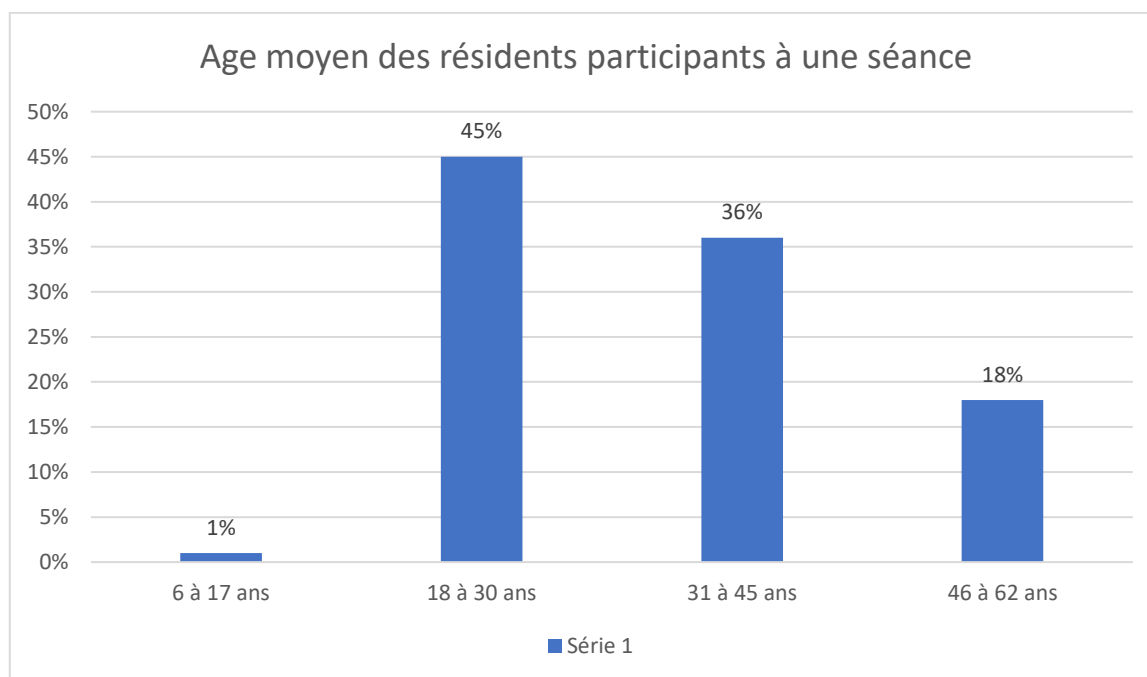
Participation des pratiquants	
Participations totales	1809
Pratiquants par séance	7.21

Il est intéressant de noter que l'évolution globale des indicateurs de suivi sont en hausse. La régularité de la pratique et le nombre de pratiquants par séance a augmenté dans la plupart des villes ce qui explique cette hausse.

Il est également important de souligner que le nombre de pratiquantes est semblable à 2023. Les bilans de chaque ville présentés ci-dessous sont plus à même de proposer des explications à ces phénomènes.

Activités de suivi-évaluation	
Réunions techniques de suivi	29 (=)
Observation-participante sur séances	30 soit 19 % des séances (+)
Comité de pilotage	0

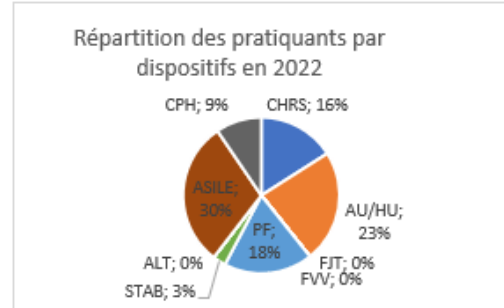
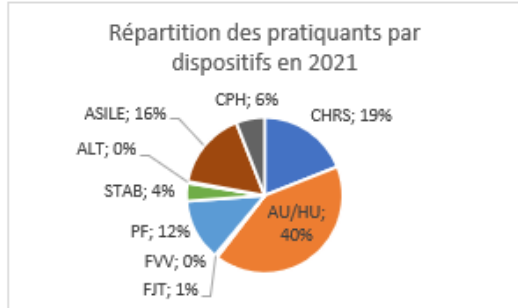
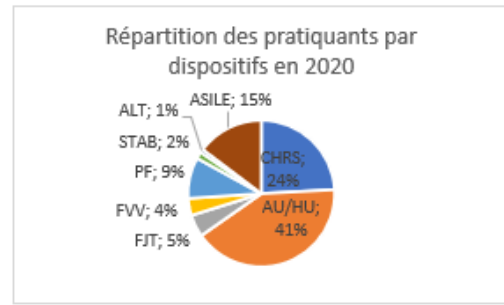
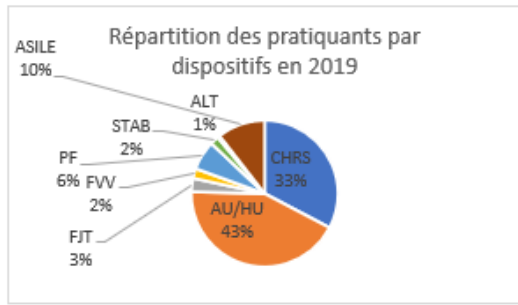
Le graphique suivant montre la répartition par âge des pratiquants ayant participé aux séances en 2024.



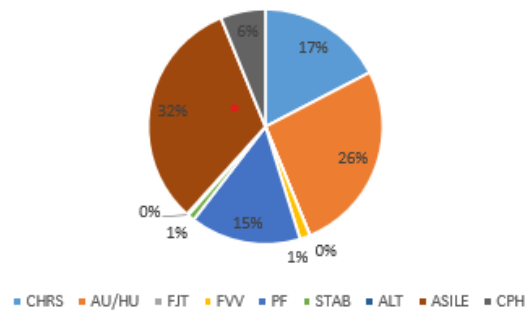
On peut noter que la répartition par classe d'âge conserve la même structure d'une année sur l'autre.

La raison principale d'arrêt de la pratique d'un résident participant au projet reste très majoritairement une sortie du dispositif ou l'intégration d'une activité d'insertion sur le même créneau horaire (formation, garantie jeune, stage, cours de français, emploi, etc.). L'arrêt pour manque de motivation ou raisons de santé ne représente qu'une faible partie des situations. C'est un indicateur positif pour les acteurs du projet qui vient confirmer la parole des référents Sport qui disent que le plus dur est de faire venir un nouveau pratiquant une première fois.

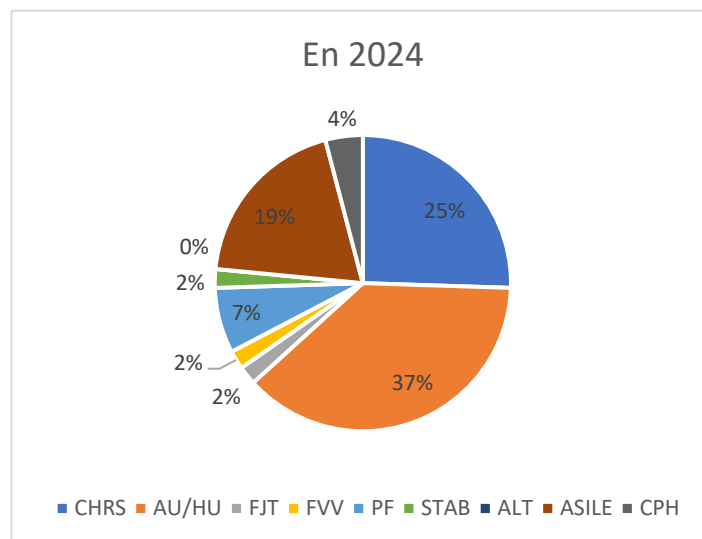
Les graphiques suivant montrent la répartition des pratiquants par dispositifs d'hébergement en 2019 en 2020, 2021, 2022, 2023 puis en 2024.



En 2023



Pour cette année 2024, nous retrouvons une diminution des dispositifs de l'asile (passage de 32 à 19 %). On retrouve toutefois une augmentation des résidents des CHRS ;



Le tableau suivant reprend le nombre de pratiquants, la proportion que cela représente par dispositif et la progression en nombre de pratiquants entre 2023 et 2024.

Dispositifs d'hébergement des pratiquants	Pratiquants (%)
CHRS	457 (25%)
HU/AU	663 (37%)
FJT	28 (2%)
FVV	30 (2%)
Maison relais / PF/ ACT	120 (25%)
Stabilisation	30 (2 %)
ALT	7 (0 %)
Asile	349 (19 %)
CPH	69 (4%)

Il est important de noter que la répartition hommes/femmes et par dispositif est sensiblement similaire à la répartition que l'on peut observer dans les centres eux-mêmes. Il y a une majorité d'homme.

c) Bilan départemental 2024 pour la protection de l'enfance

Il s'agit de jeunes entre 12 et 17 ans ou l'évolution des signes d'inadaptation sociale et/ou d'exclusion mérite également une intervention éducative régulière et adaptée relevant de la prévention spécialisée. L'objectif premier de l'ADSEA est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social.

L'organisation du projet reste identique au projet avec les centres d'hébergement avec 1h30 d'Activités Physiques et Sportives proposées aux jeunes suivi par l'ADSEA une semaine sur 2 et encadrées par un éducateur sportif diplômé.

L'organisation territoriale	
Villes	1
Association	1
Centres/dispositifs	1
Nombre de jeunes potentiels	Environ 80 jeunes potentiels
Nombre de jeunes uniques	36
Structures sportives d'encadrement	1

Les séances d'activités physiques et sportives	
Nombre de séances réalisées	20
- Janvier- juillet 2024	12
- Rentrée 2024 (Sept. - Déc.)	8
Nombre d'heures de pratique réalisées	30 heures

4) Bilan des activités physiques et sportives par ville

a) Chauny

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement : Dispositifs :	87 CHRS : 26 / CHU : 14 / FVV : 10 / PF : 25 / FJT : 20 / CPH : 11
Référent Sport	Laura Duhez- Laura Millot
Educateur sportif - Association	Roman DIMANCHE puis Charlotte TARDIVEAU à partir de septembre - CD SMR 02
Créneau de pratique	Mardi de 17h30 à 19h sur la résidence et au - Gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier pendant la période hivernale
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	16/01/2024
Nombre de séances réalisées	22
Activités physiques et sportives pratiquées	Tchouk-ball, Badminton, Disc-golf, Kin ball, Laser run, Ultimate, Basket, boccia, mini tennis, basket-ball, golf, Marche nordique, tennis de table
Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	25 (h : 14 / f : 11)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 11 / FVV : 7 / PF : 5 / CPH : 2
Age moyen	40
Pratiquants par séance	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Participations	138

Bilan :

- Comme convenu en 2023, le créneau a été repositionné en fin d'après-midi, le mardi de 17h30 à 19h dans un lieu de pratique fixe. Il s'agit du gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier. Le lieu de pratique est idéal car il s'agit d'un gymnase multisport équipé de buts d'handball, de paniers de basketball, d'un mur d'escalade et de poteaux de badminton à disposition. Le collège met également à disposition les tables de Tennis de table et un praticable.
- L'ambiance sur les séances a toujours été bonne ou très bonne selon les encadrants. Roman est à l'écoute des résidents, s'adapte au mieux à leurs envies et problématique de santé (s'il

y a). Il varie les activités proposées aux résidents (activités individuelles ou collectives, avec ou sans contact, avec plus ou moins d'intensité). Il a toujours proposé 2 activités différentes pour contenter tout le monde.

- Le travail de mobilisation des pratiquants en amont de la séance reste toutefois prenant pour les travailleurs sociaux qui doivent sans cesse relancer, interpeller les résidents jusqu'au moment de la séance. Il est important d'avoir un relais dans chaque dispositif pour que la mobilisation se fasse, chose qui semble très compliqué sur Chauny. Au fil des mois, nous avons déterminé un référent sport dans chaque dispositif ce qui a simplifié la communication et a permis d'augmenter le nombre de résidents par séance (1 référent sport sur le CHRS, 1 référent sport sur le Foyer de femmes victime de violence et 1 référent sur la pension de famille). Généralement, nous retrouvons 2 travailleurs sociaux sur les séances. Toutefois à la rentrée de septembre, les résidents de la pension de famille ont arrêté de venir sur les séances.
- Les résidents d'Accueil et Promotion ont également participé à la journée Olympique ISAPS organisé le 14 juin 2024. 3 résidents réguliers ont participé à cette journée accompagnés de leurs éducatrices. Ils ont pu profiter d'ateliers sportifs organisés toute la journée et encadrés par des éducateurs sportifs intervenant sur le projet. Ils étaient mélangés avec d'autres résidents des autres villes du projet. Leur retour sur cette journée sont plus que positif.
- Le fonctionnement du projet a été quelque peu perturbé avec le départ de l'éducateur sportif en aout 2024. C'est Charlotte appartenant à la même structure que Roman qui a pris le relais sur les séances dès le mois de septembre. On note toutefois une baisse des résidents depuis la rentrée de 2024.
- Comme en 2023, l'équipe continue de trouver le projet pertinent dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux résidents. Le fait de mélanger de plus en plus les dispositifs est un réel avantage pour les résidents et les travailleurs sociaux qui peuvent faire ainsi des liens transversaux. L'équipe de Chauny souhaite donc continuer à participer au projet en 2025.

b) Essômes-sur-Marne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	183 CHRS : 30 / CHU : 57 / FVV : 8 / Asile : 83 / ALT : 5
Référent Sport	Keltouma El Badri- Bruno LOZAI, Marion MARGERIS- Doriane DAMASO
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mercredi de 14h30 à 16h
Réunions de suivi	5

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	24/01/2024
Nombre de séances réalisées	31
Activités physiques et sportives pratiquées	Randonnée, Basket-ball, Football, Marche Nordique, Bumball, Poull Ball, Disc-Golf, Mini tennis, Baseball, speedminton, fléchettes, tennis de table, football

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	63 (59h/4f)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 8 CHU : 32 Asile : 19 PF : 4
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	10.29
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	216

Bilan :

- Les séances ont pu reprendre en intérieur directement au sein du centre d'hébergement puisque nous n'avons plus de salle pour effectuer les séances malgré plusieurs demandes auprès des mairies avoisinantes. La salle est petite et ne permet pas de proposer beaucoup d'activités mais l'éducateur sportif s'adapte en fonction de l'espace, du matériel à disposition et du nombre de résidents présents.
- Dès que la météo le permet, l'éducateur sportif réalise les séances en extérieur sur le city stade d'Essômes sur Marne, sur le terrain de foot ou sur les chemins de randonnées du village.
- Cette année, l'équipe de Coallia, fixe depuis plusieurs mois, a montré un réel intérêt pour le projet ce qui explique le taux de participation en nette augmentation cette année. Malgré un nombre important de séances réalisées en intérieur (faute de météo correcte), Mathieu, éducateur sportif a proposé un cycle de tennis de table, il a pu observer une nette progression chez certains résidents au fil du temps.
- Les résidents de Coallia ont également participé à la journée Olympique ISAPS organisé le 14 juin 2024. 11 résidents réguliers ont participé à cette journée accompagnés de leurs éducateurs. Ils ont pu profiter d'ateliers sportifs organisés toute la journée et encadrés par des éducateurs sportifs intervenant sur le projet. Ils étaient mélangés avec d'autres résidents des autres villes du projet. Leur retour sur cette journée sont plus que positif.
- L'ambiance sur les séances a toujours été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et les résidents. L'hétérogénéité est tellement importante entre la pension de famille, le CHRS et les dispositifs de l'asile; l'éducateur sportif doit s'adapter en permanence. Toutefois, la participation féminine est toujours insuffisante.

- L'engouement des travailleurs sociaux pour le projet se fait toujours ressentir. La direction des deux pôles est donc motivée pour continuer à participer activement au projet en 2025.

c) Hirson

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	141 CHRS : 20 / CHU : 29 / PF : 66 / Stab : 4 / Asile : 10 / FVV : 10
Référent Sport	Manola DONDEZ
Educateur sportif - Association	Multiples - Thierache Sport Nature
Créneau de pratique	Mardi de 15h00 à 16h30 - TSN Blangy
Réunions de suivi	2

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	16/01/2024
Nombre de séances réalisées	22
APS	Tir à l'arc, Géocaching, canoë, Course d'Orientation, Tennis de Table, renforcement musculaire, escalade, sarbacanes

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	23 (h : 20 / f : 3)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 9 / Asile : 7 / PF : 2 / Stab : 1 / AU : 3 / FVV : 1
Age moyen	32 ans
Pratiquants par séance	4.5
Séances par pratiquants	4
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	115

Bilan :

- Particularité en 2024, nous avons changé de référente sport pour l'Association Accueil et Promotion. C'est Manola, éducatrice sur le Foyer de femme victime de violence qui a pris la référence du projet.
- Le cadre de pratique reste idéal à TSN pour les pratiquants. Il permet de faire des activités rares comme le canoë, l'escalade en intérieur, le tir à l'arc, le VTT et le Géocaching. La période hivernale reste toutefois compliquée pour ce genre d'activité et il a été décidé de

proposer d'autres activités. Nous avons sollicité la mairie d'Hirson pour bénéficier d'une salle pour proposer autre chose que des activités de pleine nature.

- Au fur et à mesure des semaines, la météo étant capricieuse, le nombre de résidents a fortement baissé sur les séances (3/4) et un nombre d'annulation des séances en hausse, c'est pourquoi nous avons décidé d'arrêter temporairement le projet.
- Nous avons prévu de réaliser un cycle de canoé avec les résidents (après le passage du 50m nage libre à la piscine de l'île verte d'Hirson) pour déboucher sur une sortie canoé sur la journée avec pique-nique. Malheureusement, avec la baisse des résidents, ce cycle n'a pas eu lieu et la sortie non plus.
- La relation avec les éducateurs sportifs de TSN continue à être très bonne. Cet élément est important à relever particulièrement à Hirson puisque c'est la seule ville où les éducateurs sportifs ne sont pas toujours les mêmes à chaque séance. L'accueil et l'accompagnement y est toujours très bien réalisé et les séances de qualité. L'ambiance a été considérée comme bonne ou très bonne toute l'année par les encadrants.
- En septembre 2024 et pour des raisons financières, le projet n'a pas repris sur Hirson.

d) Laon

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia et Accueil et Promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	327 CHRS : 61 / CHU : 52 / Stab : 8 / Asile : 191 / PF : 15
Référents Sports	Thomas Chauderlier (Insertion), Guillaume Thorin (AEP) Julie BUIRE (Asile)
Educateur sportif - Association	Mathieu David - Sport Education 02
Créneau de pratique	Mercredi de 17h30-19h - Gymnase du Lycée Daubié
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	10/01/2024
Nombre de séances réalisées	30
Activités physiques et sportives pratiquées	Circuit training, Ultimate, Badminton, Basket, VTT, Step, Thèque, tchoukball, course d'Orientation

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	64 (29h / 35f)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 13 / Asile : 50 / ALT : 1 / FJT : 2
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	10,8
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	216

Bilan :

- L'ensemble des séances de 2024 a pu se faire dans le gymnase du lycée Daubié dans des conditions optimales (infrastructures sportives, matériels, sanitaires) ; Lorsque nous approchons la période estivale, nous avons accès à un terrain de football au sein du stade Levindrey mis à disposition par la mairie de Laon.
- La majorité des séances étaient coupées en deux, avec 2 activités différentes permettant de répondre et de satisfaire aux besoins du plus grand nombre (une partie Renforcement musculaire de 45 minutes et une partie Basket-ball de 45 minutes par exemple).
- Janvier 2024 a été marqué par la reprise de Coallia sur les séances après un temps de latence et l'absence des travailleurs sociaux sur les structures ; avec la reprise de cette association, nous avons retrouvé un effectif important dès le mois de février ;
- Une partie des résidents d'Accueil et promotion a participé à la journée Olympique ISAPS organisé le 14 juin 2024. 7 résidents réguliers ont participé à cette journée accompagnés de leurs éducateurs. Ils ont pu profiter d'ateliers sportifs organisés toute la journée et encadrés par des éducateurs sportifs intervenant sur le projet. Ils étaient mélangés avec d'autres résidents des autres villes du projet. Leur retour sur cette journée sont plus que positif.
- Un stage VTT a été mis en place pendant le mois de juillet ce qui a permis à 8 résidents de pratiquer une nouvelle activité, de lever la contrainte de mobilité pour certains résidents ;
- La reprise de septembre 2024 s'est faite en dent de scie puisque l'éducateur sportif était absent à la rentrée, la reprise s'est donc effectuée début octobre avec 18 résidents.
- L'appropriation du projet par les équipes de travailleurs sociaux de Laon continue d'être très importante. Le pôle insertion réalise des bilans collectifs et individuels de chaque séance qui viennent compléter les bilans de Mathieu David. Cela permet de mettre en perspective la participation aux séances dans l'accompagnement social global des résidents. C'est un outil précieux.

e) Saint Quentin

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	190 CHRS : 30 / CHU : 65 / FVV : 10 / FJT : 30 / PF : 50 / ALT : 5
Référent Sport	Annick Auger / Pierre Lesecq
Educateur sportif - Association	Sonia Diouani – Take Care
Créneau de pratique	Jeudi de 20h à 21h30 - Gymnase Anne Franck Mercredi de 13h30 à 15h00 – extérieur
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	11/01/2024
Nombre de séances réalisées	33
Activités physiques et sportives pratiquées	Volley, Renforcement musculaire, Basket-ball, Randonnée, Futsal/football, Ultimate, Baseball, Tennis de table/ Badminton, marche nordique, jeux traditionnels, pétanque, hand-ball, gym douce, tir à l'arc

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	68 (h : 58 / f : 10)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 19 / CHU : 40 / PF : 9
Age moyen	34.32
Pratiquants par séance	10.16
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	193

Bilan :

- Pour 2024 (janvier à juillet), les séances ont eu lieu dans le gymnase Anne Franck d'Harly mis à disposition par l'agglomération du Saint Quentinois ou si le temps le permettait au parc d'île de Saint-Quentin ou aux Champs Elysées.
- Beaucoup de résidents trouvent le créneau sport trop tardif le jeudi soir (20h-21h30) mais malgré plusieurs changements de créneaux, le découpage du créneau en 2 groupes, nous n'avons pas eu plus de résidents. Seul un dispositif, la pension de famille, semble réfractaire à ce créneau.

- Les activités variées et adaptées proposées par Sonia sous forme de mini-cycles de trois séances découvertes ont été appréciées. Les séances sont adaptées à tous, au regard de la multitude de dispositifs présents sur les séances notamment pour les résidents de la pension de famille. Sonia essaie au mieux de répondre aux envies et besoins des résidents.
- L'éducatrice a été absente pendant le mois d'avril et il est vrai que les séances ont manqué aux résidents. A son retour, Sonia a proposé des séances en extérieur le mercredi en début d'après-midi mais malheureusement, le dernier trimestre de l'année scolaire a été compliqué avec beaucoup d'annulation de séances (activités prévues en amont, mauvais temps, baisse de fréquentation...). Les travailleurs sociaux ne savent pas expliquer cette baisse de motivation chez les résidents sachant que nous avons environ 12 résidents de moyenne depuis le début de l'année.
- En septembre 2024, le créneau a été modifié de façon à répondre à l'organisation de l'Association pour que les travailleurs sociaux soient présents à tour de rôle sur les séances. Nous avons positionné le créneau le mercredi de 14h à 15h30 en extérieur si la météo le permet ou à la résidence s'il pleut. Nous n'avons pas conventionné de nouveau avec la mairie de Saint-Quentin sur cette période puisqu'aucune salle est disponible sur ce créneau.
- Les travailleurs sociaux impliqués dans le projet et la direction continuent d'être convaincus de l'intérêt que représente l'investissement en temps pour permettre aux résidents de s'épanouir dans les activités proposées. Tout le monde est d'accord pour continuer à participer au projet en 2025.

f) Soissons

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reuilly, Amsam
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	161 CHRS : 43 / CHU : 106 / PF : 12
Référents Sports	Amandine Ribeiro, Elodie Haye, Christophe Hervillard
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeu de 14h à 15h30 - Centre social de Presles
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	11/01/2024
Nombre de séances réalisées	33
Activités physiques et sportives pratiquées	Tchoukball, Randonnée, Course d'orientation, Basket-ball, Football, Ultimate, Tennis de Table, Jeux de ballons, Mini tennis, Fléchettes, baseball, disc-golf

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	47 (h : 25 / f : 22)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 7 / CHU : 29 / PF : 8 / ALT : 1 / Asile : 2
Age moyen	35 ans
Pratiquants par séance	11
Séances par pratiquants	10.25
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	246

Bilan :

- Comme pour 2023, nous avons conventionné une nouvelle fois avec la Mairie de Soissons pour la mise à disposition d'une salle de sport au centre social de Presles. La salle semble de plus en plus petite au regard des effectifs sur les séances mais Mathieu s'adapte au mieux pour répondre aux besoins des résidents et à la gestion de la sécurité.
- Après le printemps, si le temps le permet, Mathieu, éducateur sportif propose des séances en extérieur sur le Soissonnais, à l'approche des city stade ou parc boisé.
- Les séances réunissent un public de plus en plus hétérogène (2 associations et 5 dispositifs différents) avec une proportion de femmes en constante évolution depuis le début du projet. Pour 2024, nous avons eu 54% de femmes sur le projet, seule ville où la proportion de femmes est la plus importante.
- Soissons est la ville où les travailleurs sociaux sont les mêmes depuis le début du projet ainsi que l'éducateur sportif. C'est pourquoi l'ambiance sur les séances, la mobilisation des résidents, la bienveillance sont toujours présentes.
- Les résidents de Soissons ont également participé à la journée Olympique ISAPS organisée le 14 juin 2024. 14 résidents réguliers ont participé à cette journée accompagnés de leurs 5 éducateurs. Ils ont pu profiter d'ateliers sportifs organisés toute la journée et encadrés par des éducateurs sportifs intervenant sur le projet. Ils étaient mélangés avec d'autres résidents des autres villes du projet. Leur retour sur cette journée est plus que positif. Comme sur les séances hebdomadaires, les centres sont arrivés avec des t-shirts personnalisés, des banderoles, de la musique pour apporter de la bonne humeur et du dynamisme.
- Il est important de noter que les équipes des 2 associations s'entendent parfaitement et que la complicité, la bonne humeur sur les séances se fait sentir à chaque fois et donne envie aux résidents de venir pratiquer. Un petit challenge est organisé lors de chaque séance pour savoir qui ramènera le goûter à la prochaine séance. Pendant les vacances scolaires, les 2 associations organisent des événements entre eux (randonnée, repas, activités...) sur différents sites pour continuer à maintenir ce lien social et cette bonne ambiance.
- Les référents Sports, identiques depuis le début du projet restent donc motivés pour continuer à faire vivre cet espace de pratique et de médiation en 2025.

g) Villers-Cotterêts

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reully
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	130 CHRS : 31 / CHU : 15 / PF : 24 / Asile : 60
Référent Sport	Myriam El Ghali – Camille Gac
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeudi de 16h30 à 18h - Salle de sport de l'APEI des 2 vallées à Coyolles
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	11/01/2024
Nombre de séances réalisées	31
APS	Randonnée, Disc Golf, Ufolépiades, mini-tennis, Basket, Tchoukball, Badminton, Fléchettes, biathlon, course d'orientation, poullball, sarbacanes

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	31 (h : 26 / f : 5)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 2 / CHU : 6 / PF : 6 / Asile : 17
Age moyen	34.23
Pratiquants par séance	7.86
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	165

Bilan :

- Le projet a repris en janvier 2024. Comme en 2024, les séances ont eu lieu dans la salle de sport de l'IME de l'APEI des 2 vallées de Coyolles. Ces séances ont permis de pratiquer différentes activités. L'ambiance y a été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et nous avons pu remarquer un petit noyau régulier de résidents toute l'année. La moyenne de résidents par séance a augmenté de 2 résidents.
- Dès que la météo est correcte, les résidents pratiquent en extérieur sur Villers-Cotterêts au niveau des city stade ou sur le Soissonnais lors de sorties randonnées culturelles ou marche nordique.
- Les résidents de Villers-Cotterêts ont également participé à la journée Olympique ISAPS organisé le 14 juin 2024. 12 résidents réguliers ont participé à cette journée accompagnés de leurs 4 éducateurs. Ils ont pu profiter d'ateliers sportifs organisés toute la journée et encadrés

par des éducateurs sportifs intervenant sur le projet. Ils étaient mélangés avec d'autres résidents des autres villes du projet.

- Depuis 2 ans, on peut noter qu'un travail a été réalisé pour associer la pension de famille et les « appartements de coordination thérapeutique » (ACT) . Ces 2 dispositifs regroupent des résidents en situation de handicap moteur principalement. Beaucoup de résidents ont participé aux séances (adaptation de l'éducateur sportif) et sont même très réguliers. La mixité des pratiquants et les différentes situations que cela recoupe sont sources de richesse sur les séances. La plupart ont participé à la journée olympique.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents. Ces activités limitent fortement la sédentarité des résidents et leur permet de faire des choses qu'ils n'oseraient pas faire.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2025.

h) Sissonne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et Promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	115 CPH : 60 Asile : 55
Référent Sport	Shirley Warlaumont
Educateur sportif - Association	Roman Dimanche - CD SMR 02
Créneau de pratique	Mercredi de 10h00 à 11h30 1 semaine sur 2 à la salle polyvalente de Sissonne ou city stade
Réunions de suivi	3
Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	10/01/2024
Nombre de séances réalisées	11
Nombre de séances annulées	0
APS	Renforcement Musculaire- Marche Nordique- Tir laser- Tir à l'arc- Pétéca- jeux collectifs- Badminton- tchoukball, golf, badminton, football, disc-golf, mini-tennis, poull Ball

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	23 (h : 17 / f : 6)
Pratiquants par dispositif	CPH : 9 Asile : 14
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	5.4
Séances par pratiquants	5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	59

Bilan :

- Le projet a repris en janvier 2024 avec une alternance une semaine sur deux le mercredi de 10h00 à 11h30. Les séances s'effectuent dans la salle polyvalente de Sissonne. Aux beaux jours, les séances sont réalisées au city stade de Sissonne ou au niveau du stade de football.
- Sur Sissonne, nous accueillons principalement des demandeurs d'asile. La barrière de la langue est une petite problématique sur certaines séances. L'éducateur prend également appui sur certains résidents qui suivent les cours de FLE (Français Langue Etrangère) chaque semaine et qui améliorent leur français au fil des séances. Ils traduisent régulièrement les consignes aux autres résidents.
- Les séances réunissent un public majoritairement masculin sur 2024. Nous avons essayé de mettre en place des séances exclusivement avec des résidentes mais la garde des enfants reste problématique. Au regard de leur culture, proposer des séances mixtes semble très compliqué à mettre en place.
- Les résidents de Sissonne ont également participé à la journée Olympique ISAPS organisé le 14 juin 2024. 7 résidents ont participé à cette journée accompagnée de leur éducatrice. Ils ont pu profiter d'ateliers sportifs organisés toute la journée et encadrés par des éducateurs sportifs intervenant sur le projet. Ils étaient mélangés avec d'autres résidents des autres villes du projet
- La moyenne de résidents participant aux séances reste toutefois faible sur Sissonne; nous sommes à 5 résidents en moyenne par séance malgré les relances des travailleurs sociaux. Nous avons essayer de proposer de nombreuses activités différentes, plusieurs activités par séance mais hélas l'effectif ne grandit pas sur les séances. Les résidents du CPH n'ont pas cours le mercredi et les résidents des HUDA et CADA, qui sont dans l'attente ne viennent pas spécialement sur les séances.
- En septembre 2024 et pour des raisons financières, le projet n'a pas repris sur Sissonne.

i) Anizy-le-Grand

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	CPH : 50 Asile : 38
Référent Sport	Mathilde Vanhavermaert- Romaric Janicki
Educateur sportif - Association	Aurélien Membrive - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mardi de 18h30 à 20h - Salle du Jeu de Paume (1 ^{ère} partie de l'année) Mercredi de 18h30 à 20h : Salle Boris Vian de Pinon (2 ^{ème} partie de l'année)
Réunions de suivi	1

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	24/01/2024
Nombre de séances réalisées	1
Séances annulées	2
APS	Jeux Collectifs

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	3 (h : 1 / f : 2)
Pratiquants par dispositif	CPH : 0 – Asile : 3
Age moyen	29 ans
Pratiquants par séance	X
Séances par pratiquants	X
Régularité de la pratique	X
Nombre de participations	3

Bilan :

- En 2024, nous avons conventionné avec la mairie de Pinon pour avoir une salle de sport à disposition, plus spacieuse et plus sécuritaire.
- Le départ du référent sport sur Pinon, et l'absence de ce fait, de travailleur social sur la structure a contraint l'arrêt du projet sur cette ville. Les résidents de Pinon représentait quasiment la totalité des résidents sur les séances. Sans remplacement immédiat de celui-ci et sans effectif assez conséquent sur le CPH pour maintenir les séances, nous avons décidé d'arrêter le projet début février. Malgré les relances courant avril-mai, le projet n'a pas pu se relancer aux beaux jours.
- En septembre 2024 et pour des raisons financières, le projet n'a pas repris sur Anizy/Pinon.

j) Tergnier (ADSEA)

Organisation générale	
Association impliquée	ADSEA
Nombre de places	80
Référent Sport	Manon Louis – Fanny LABBE
Educateur sportif - Association	Roman Dimanche - SMR 02 Puis Charlotte TARDIVEAU à partir de septembre
Créneau de pratique	Mercredi de 16h30 à 18h00 - 1 Semaine sur 2
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	10/01/2024
Nombre de séances réalisées	21
APS	Disc Golf, Badminton, tchoukball, laser run, ultimate, basket, mini tennis, cecifoot, poullball, rugby flag

Participation des Jeunes	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	36 (h : 26 / f : 10)
Age moyen	14 ans
Pratiquants par séance	7.81
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	125

Bilan :

- Comme en 2024, la mairie de Chauny a mis à disposition une salle de sport les mercredis après-midi une semaine sur deux. On peut y pratiquer toutes les activités de par son espace, et les infrastructures présentes dans cette salle (cage de hand.-hand, panier de basket-ball, terrain tracés au sol).
- 2024 a été marqué par le rattachement sur le projet de la prévention spécialisée de Saint-Quentin, un autre dispositif de la protection de l'enfance. Généralement 2 éducateurs viennent sur les séances accompagnés de 4-5 jeunes, ce qui a permis également d'étoffer le groupe.
- En juillet, nous avons réalisé une journée multisports à Axo-plage avec une trentaine d'adolescents et travailleurs sociaux. Nous avons proposées plusieurs activités sportives et pique-niquer ensemble. L'ensemble des participants étaient satisfaits de cette journée. L'objectif de cette journée était de donner envie aux jeunes de venir dès la rentrée de septembre sur les séances proposées le mercredi.
- En septembre, les séances ont repris avec un bel effectif d'environ 12 jeunes de moyenne, ce qui montre aussi leur engouement sur le projet mais également l'implication des structure

sur celui-ci. L'effectif ne fait que croître depuis le début du projet fin 2022. Roman éducateur sportif pour les adolescents depuis octobre 2022 a été remplacé par Charlotte sur le projet.

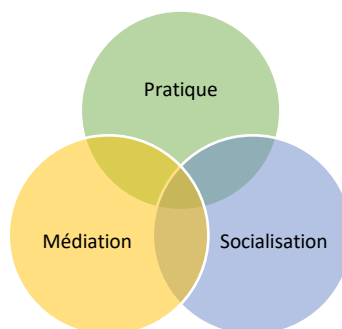
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2025.

5) Impact du projet : Une séance, trois espaces

L'année 2023 a donc confirmé l'analyse qui avait été proposée précédemment pour décrire les effets des séances hebdomadaires dans les centres du département sur la base des échanges réguliers avec tous les acteurs du projet, de croisements avec des publications scientifiques et d'observations sur le terrain.

Afin de décrire la complexité des enjeux et des mécanismes à l'œuvre lors des séances et de l'ensemble de l'accompagnement mis en place autour de celles-ci pour favoriser la pratique, il est proposé de les décrire par l'enchevêtrement de 3 espaces au sein même d'une séance :

- Un espace de pratique ;
- Un espace de rencontre ;
- Un espace de médiation.



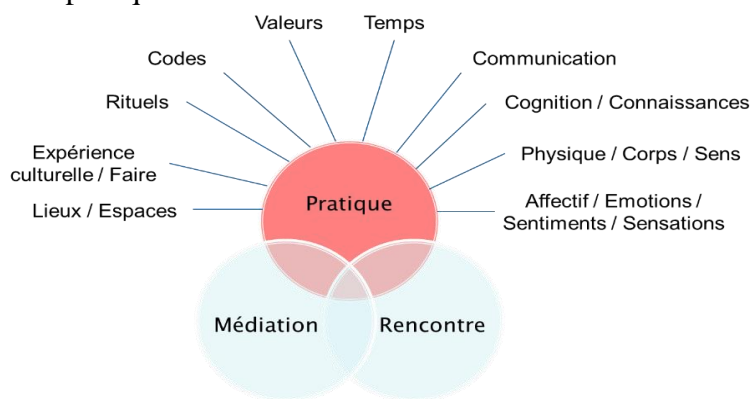
Il reste tout de même important de rappeler que l'objectif principal du projet est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en garantissant le cadre de pratique le plus favorable à celle-ci. Il s'agit donc de permettre aux résidents de « faire du sport pour le plaisir comme une fin en soi ». C'est à cette première condition, grâce aux rencontres et échanges générés par la pratique, que les résidents pratiquants pourront définir leurs propres objectifs individuels.

Ce positionnement est déterminant car il part du principe que le projet n'est pas là pour corriger des difficultés individuelles qui seraient la cause de la situation des résidents. Il est important d'éviter les choix d'objectifs ou choix pédagogiques qui pourraient induire une individualisation de problèmes sociaux.

Toutefois, les situations de pauvreté et d'exclusion que vivent les résidents ont pour conséquence de générer un certains nombres de difficultés individuels objectives.

Le présent rapport propose donc d'analyser comment la participation aux séances comme une fin en soi peut malgré tout avoir des effets bénéfiques sur les conséquences physiques, mentales et sociales de la situation des pratiquants, conséquences qui viennent souvent amplifier les difficultés d'inclusion sociale à court, moyen et long terme en fonction des parcours individuels.

a) Espace de pratique



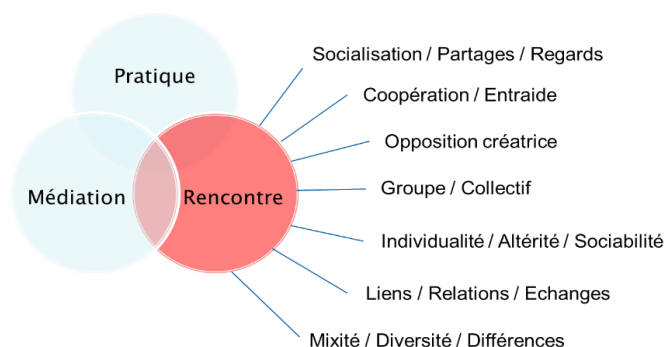
La séance est un espace de pratique physique qui met le corps en mouvement en sollicitant les sens, les capacités cognitives et en induisant des émotions, des sentiments et des sensations.

Il s'agit d'une pratique dans le domaine du « faire » et de l'action, une activité engageante. La séance est un espace de découverte d'une activité culturelle populaire, le sport, avec les codes, les rituels et les valeurs qui y sont associés dans notre société et qui peuvent y être projetées par les pratiquants.

Les séances se déroulent de manière planifiées et régulières dans des lieux adaptés à la pratique. Cela permet un rapport à l'environnement, au temps et à l'espace entendu de manière localisé (déplacement du corps dans le gymnase) et plus générale (mobilité dans la ville, accès à un lieu spécifique).

Ces différents éléments mis en mouvement autour et pendant les séances génèrent des interactions variées avec des domaines de la vie quotidienne. Cela favorise l'inclusion des pratiquants en développant leur autonomie dans ses dimensions physiques, psycho-sociales et politiques. La pratique permet de provoquer des expériences autour de domaines aussi variés que l'accès garanti à une activité culturelle commune, la mobilité, l'hygiène, la santé, la communication, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, la projection et l'organisation personnelle.

b) Espace de rencontre



La séance est aussi un espace de rencontre car elle induit des échanges avec un groupe de personnes qui se réunit régulièrement autour d'une même activité. Cette instance de socialisation secondaire, comme peut l'être un club de sport, développe le sentiment d'appartenance à un groupe et génèrent des interactions et des liens avec des personnes au vécu similaire et/ou totalement différent.

Cela permet de rompre temporairement mais régulièrement un isolement social puissant facteur de démobilisation personnelle qui peut à son tour affecter d'autres dimensions comme la santé physique (inactivité/sédentarité) et l'estime de soi. Cela provoque une dynamique négative que la participation aux séances peut contribuer à atténuer voir à inverser lorsque cette pratique s'inscrit dans une approche globale de l'accompagnement individualisé des personnes hébergées.

Le fait de venir pratiquer une activité en groupe nécessite un accompagnement important sur la gestion du regard des autres. De manière générale, on notera une bienveillance très forte des pratiquants entre eux, avec de puissants élans de solidarité et d'entraide dans les moments de pratique difficiles.

La spécificité de la pratique sportive, dans la plupart des activités que nous proposons, est qu'elle nécessite à la fois de coopérer et de s'opposer lorsque deux équipes jouent l'une contre l'autre.

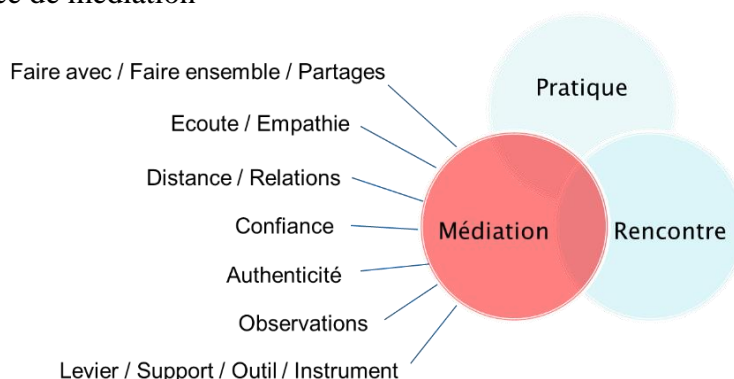
Dans le sport que nous défendons, le jeu prime sur l'enjeu. Ainsi, le sport met en avant le plaisir de l'entraînement et de la pratique en commun, qui transforme l'adversaire en partenaire de jeu, la rivalité en amitié et l'opposition en une occasion de progresser ensemble. Cela passe par l'application d'une éthique dans la relation à toutes les parties prenantes d'un terrain de jeu.

La compétition sportive engage d'abord la personne avec elle-même, en introduisant la notion de performance relative au regard de l'effort consenti. Elle permet de faire l'apprentissage du devenir humain, sachant accepter et vivre aussi bien la victoire que la défaite. Elle peut mettre en scène des tensions existantes hors de la sphère sportive pour devenir un support de médiation. »

La séance comme espace de rencontre, de sociabilité est une analyse partagée par les acteurs du projet qui observent des publics très différents tisser des liens sur les séances. Liens que l'hébergement dans les centres ne favorise pas toujours. Cela peut être pour des raisons aussi simple que l'éloignement de certains centres entre eux, le fait que les activités inter-dispositifs ne sont pas toujours la norme, qu'il peut y avoir de la méfiance face à l'inconnu de certains publics entre eux ou tout simplement que les occasions ne se présentent pas. Les séances sont donc un prétexte intéressant pour que la mixité et la diversité des personnes accueillies soient une richesse dans la vie des centres.

Cela peut être source de questionnements sur l'identité de chacun en faisant l'expérience de l'altérité.

c) Espace de médiation



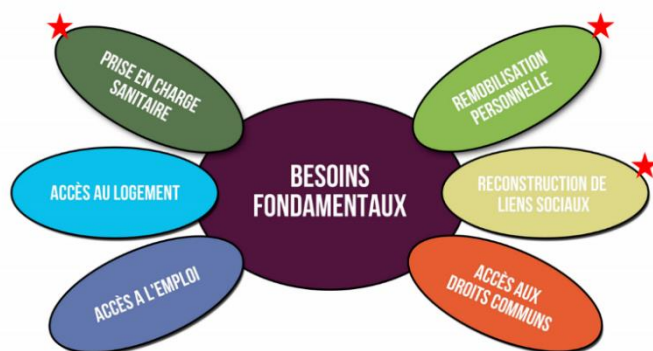
La séance et son environnement, sont un espace de médiation. La pratique permet aux travailleurs sociaux et aux résidents pratiquants de créer une relation différente de celle du quotidien au centre, fait d'accompagnement social et administratif.

Le partage d'une activité commune, au même niveau, modifie temporairement la distance nécessaire à l'accompagnement social. Il s'agit alors d'être dans le « faire avec », le « faire ensemble » qui permet de créer un lien de confiance différent, d'entrer en relation différemment. Ce moment de partage d'une situation de vie commune, permet au travailleur social et au résident pratiquant de travailler ensemble sur des difficultés ou des points de force que la pratique aurait soulignés.

Joseph Rouzel, dans son livre « Le travail d'éducateur spécialisé, éthique et pratique », résume bien cette notion d'espace de médiation ou d'activité support :

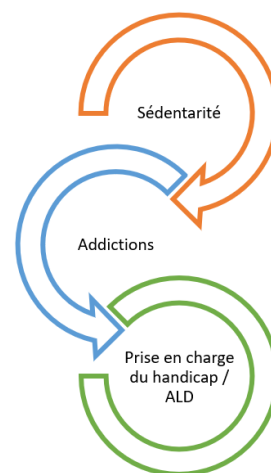
« Cet espace, avant tout espace de rencontre et de partage d'une activité, permet à l'éducateur de mettre en œuvre la finalité de l'action éducative qui vise toujours, quelles qu'en soient les modalités, l'appropriation par la personne de son espace corporel, psychique, social et relationnel. Cette appropriation ne se fait pas dans un discours, une leçon, un passage d'informations, elle s'établit en relation, dans la rencontre. »

Le schéma ci-dessous vient renforcer ce constat fait par les acteurs du projet en présentant les différents besoins fondamentaux des personnes en situation d'exclusion sociale accueillies dans les différents dispositifs. Ces besoins fondamentaux sont la priorité de l'accompagnement par les travailleurs sociaux.



L'ensemble du bilan tend à appuyer le fait que la participation aux séances permet directement ou indirectement, à son niveau, de contribuer à répondre à trois de ses besoins :

- La prise en charge sanitaire ;
- La remobilisation personnelle ;
- Et la reconstruction des liens sociaux.



6) Les effets sur la santé

L'analyse de l'ensemble des outils de suivi (bilans de séances, feuilles de présence), les échanges au cours des réunions techniques, les observations lors de la participation aux séances et les échanges individuels avec des pratiquants ont permis de proposer l'analyse générale des effets des séances.

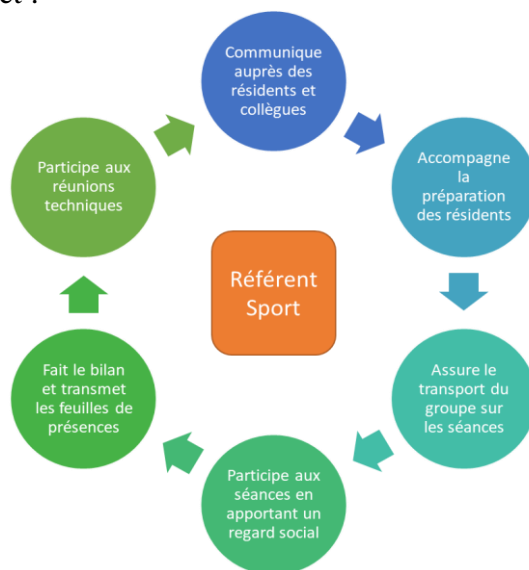
Les effets sont nombreux mais, à notre niveau et en proposant des séances d'Activités Physiques et Sportives, nous agissons principalement sur :

- Sédentarité
- Les addictions
- La prise en charge du handicap ou des personnes présentant une affection de longue durée

7) L'appropriation par les équipes éducatives

Sur la même base que les années précédentes, l'année 2022 a confirmé l'importance de l'organisation et de l'appropriation interne du projet par les équipes éducatives au sens large, au-delà du référent Sport. Le projet nécessite une organisation importante dans les centres pour assurer la présence du travailleur social « référent Sport » avec un moyen de transport adapté à chaque séance. Il s'agit aussi d'avoir une organisation interne lui permettant de consacrer du temps de préparation de la séance pour mobiliser les résidents et du temps pour participer au suivi global du projet (présences, réunions techniques, retours aux collègues).

Le schéma ci-dessous permet de montrer les tâches cycliques importantes qui constituent le rôle du Référent Sport sur le projet :



On continue de noter l'importance pour le référent Sport d'avoir des relais de mobilisation dans les dispositifs dont il n'a pas la charge du suivi direct. Cela a été un enjeu fort de coordination dans de nombreuses villes afin que la motivation des référents Sport ne retombe pas face à l'investissement que cela pouvait demander. Les réactions des différentes structures ont toujours été constructives et ont permis de mettre en place, en fonction de chaque contexte, des nouveaux fonctionnements permettant au Référent Sport d'être le prolongement d'une volonté collective de participations aux activités proposées. L'importance des réunions techniques à l'issue de chaque cycle permet de renforcer ce lien et de trouver des solutions en cas de difficultés.

Les points suivants permettent encore une fois de se rendre compte de l'implication des centres et des équipes d'éducateurs spécialisés pendant l'année 2023 :

- Une présence des Référents Sport à 100 % des séances réalisées qui marque l'intérêt et l'investissement des équipes pour le projet ;
- Un investissement important en temps pour la mobilisation des résidents et l'accompagnement sur des dimensions soulevées par la pratique ;
- Une utilisation fluide des outils de suivi par l'ensemble des référents Sport permettant d'avoir une visibilité sur le fonctionnement du projet en temps réel sur tout le territoire ;
- Un besoin de soutien logistique et de communication des référents Sport par leurs collègues qui ont un rôle important à jouer avec certains résidents dont ils seraient référents ;

Une des difficultés principale reste l'obtention d'un certificat médical du fait de la situation administrative pour certains résidents (pas de droits, démarche en cours, etc.) et de la difficulté à aller

chez le médecin pour d'autres. Son obtention est resté un objectif pendant l'année 2023, notamment après quelques séances d'essais pour les résidents afin de ne pas en faire un frein à la pratique. Cet équilibre, entre la volonté de proposer cet espace de pratique comme un levier d'accompagnement potentiel vers le médical et en même temps la volonté de garantir la sécurité de la pratique, reste un enjeu à améliorer sur le projet. Toutefois, nous ne voulons pas que ce document soit un frein à la pratique et nous tendons de plus en plus vers les bilans de santé et les fiches sanitaires des résidents.

Le choix du créneau de pratique est de moins en moins un enjeu de discussions lors des réunions techniques. Il continue d'être vrai que les créneaux en journée semblent favoriser la pratique des femmes qui ont des enfants du fait que les enfants soient à l'école. Mais cela ne convient pas aux résidents qui sont en formation, stage ou reprise d'emploi. Les créneaux du soir rendent la pratique accessible à tous les résidents occupés la journée mais excluent souvent les femmes seules à cause de la garde des enfants. Ces créneaux induisent aussi une problématique plus fréquente d'alcoolisation excessive que sur les créneaux en journée. L'activité proposée doit permettre de travailler cet aspect de l'accompagnement mais ne doit pas mettre en danger le groupe ou le pratiquant.

Le créneau parfait n'existe pas et son adaptation varie en fonction des parcours de vie des résidents dans les centres à un instant T. Toutefois, la pertinence du choix est parfois remise sur la table des discussions afin de s'assurer que cela ne soit pas un frein à la pratique des résidents éloignés de la pratique. En parallèle, un travail continue a été réalisé afin de sécuriser les créneaux de pratique d'une année sur l'autre.

8) Les effets territoriaux du projet

Au-delà des effets positifs sur la vie des résidents, le projet a des effets positifs sur la dynamique départementale que l'on peut résumer ainsi selon les champs :

- Secteur du travail social :
 - Renforcement du travail commun inter-dispositifs d'une même association ;
 - Renforcement du travail commun intra-association lorsque l'association est présente dans plusieurs villes ;
 - Renforcement du travail commun inter-associations dans les villes où plusieurs associations pratiquent sur le même créneau.
- Mouvement sportif :
 - Consolidation de l'emploi sportif départemental par la mise en place de conventions de prestation durables sur le territoire ;
 - Rôle cohérent de coordination de projet du Cdos-Aisne à l'échelle départementale en s'appuyant sur le mouvement sportif qu'il représente ;
 - Découverte d'un nouveau public pour les éducateurs sportifs, sources de nouvelles connaissances et de nouveaux partenariats.
- Politiques publiques :
 - Innovation politique plurisectorielle au croisement entre les politiques publiques du sport, de l'hébergement/logement social et de l'insertion ;
 - Développement de la cohésion sociale à l'échelle du département par la mise en place de partenariats et d'actions innovantes ;
 - Réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives régulières d'une population qui en est particulièrement éloignée.

9) Développement d'actions complémentaires

Un des objectifs de l'année 2024 était de poursuivre le développement d'actions complémentaires aux séances hebdomadaires proposées toute l'année. Suite à des échanges avec les référents Sport et les pratiquants des actions ont été imaginées et formalisées dans des outils de présentation.

Il s'agit d'actions qui peuvent se mettre en place dans les villes où les référents Sport en feraient la demande. Elles n'ont pas pour but de se déployer automatiquement dans toutes les villes du projet en même temps.

a) Action « Passerelles »

La première est l'action « Passerelles » où il est proposé d'accompagner individuellement des résidents qui ont participé à des séances hebdomadaires vers la pratique dans les clubs et associations du territoire concerné.

Cette démarche est à l'initiative du pratiquant et de son référent social. L'action concerne en priorité les pratiquants qui cumulent des freins rendant difficiles les démarches autonomes et qui s'approchent d'une phase de transition vers un nouveau dispositif ou logement.

Les objectifs de cette action sont de :

- Eviter les ruptures de la pratique sportive après le projet ISAPS,
- Contribuer à son niveau à la continuité de l'accompagnement social dans les phases de transition,
- Favoriser l'inclusion sociale sur le futur territoire de vie,
- Réduire les inégalités d'accès aux APS dans la durée.

L'action se découpe en trois étapes :

- La prise de contact et l'entretien individuel socio-sportif,
- La proposition de différents types d'accompagnement :
 - Participation à un cycle supplémentaire sur ISAPS,
 - Information sur l'offre sportive locale et adaptée,
 - Accompagnement à des séances en clubs ou associations,
 - Soutien financier à la prise de licence,
 - Travail autour des questions de mobilité.
- Le suivi dans la durée.

Pour 2024, aucun résidents n'a profité de cet accompagnement.

b) Actions « Apprentissages de la nage ou du vélo »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place des cycles de pratique orientés sur l'apprentissage en complément des séances hebdomadaires orienté sur le plaisir de la pratique collective.

Ces cycles devront permettre aux résidents qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo pour les déplacements du quotidien et/ou d'apprendre à nager en toute sécurité. Les cycles se feront à la demande des centres dans les villes intéressées, sans obligation, et leur faisabilité sera évaluée sur la base des possibilités locales (partenaires, équipements, financements, etc.).

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Développer la capacité des résidents à se déplacer en vélo sur leur territoire de vie. Le vélo est bon marché, bon pour la santé et rapide,
- Permettre l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. Cela permet un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

En 2024, un cycle VTT a été effectué dans la ville de Laon avec l'association Coallia. Il a débuté le Mardi 9 juillet et s'est achevé le jeudi 11 juillet 2024. 8 résidents ont participé à ce mini-cycle. L'éducateur sportif mettait à disposition des VTT correspondant à la taille du résident, un casque avec une charlotte. Pour chaque séance, l'éducateur sportif donnait un point de rendez-vous aux travailleurs sociaux. 3 sorties ont été organisées avec des parcours différents et adaptés à tous.

c) Action « Regroupement départemental » :

Dans cette action, il est proposé de mettre en place un regroupement départemental avec l'ensemble des villes et associations participant au projet sous forme d'une journée multisport, basée sur le plaisir, les rencontres, les échanges.

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Permettre aux résidents de découvrir un nouveau lieu de pratique, de se mouvoir et d'échanger avec des résidents d'une autre ville ou d'une autre association.

En 2024, cette action a été proposée le vendredi 14 juin sur Laon sous la forme d'une journée Olympique. Elle a regroupé 6 villes du projet sur 9.

Cette rencontre a regroupé 70 résidents, 20 travailleurs sociaux et 12 éducateurs sportifs. La journée était organisée de la sorte :

- De 9h00 à 9h30 Arrivée des résidents sur les installations sportives
- De 9h30 à 10h00 Explication de la journée
- De 10h00 à 11h55 4 rotations de 25 minutes (rotation comprise)
- De 12h00 à 13h30 Pique-nique
- De 13h30 à 15h25 4 rotations de 25 minutes (rotation comprise)
- De 15h45 à 16h30 Remise de récompense, goûter et clôture de la journée

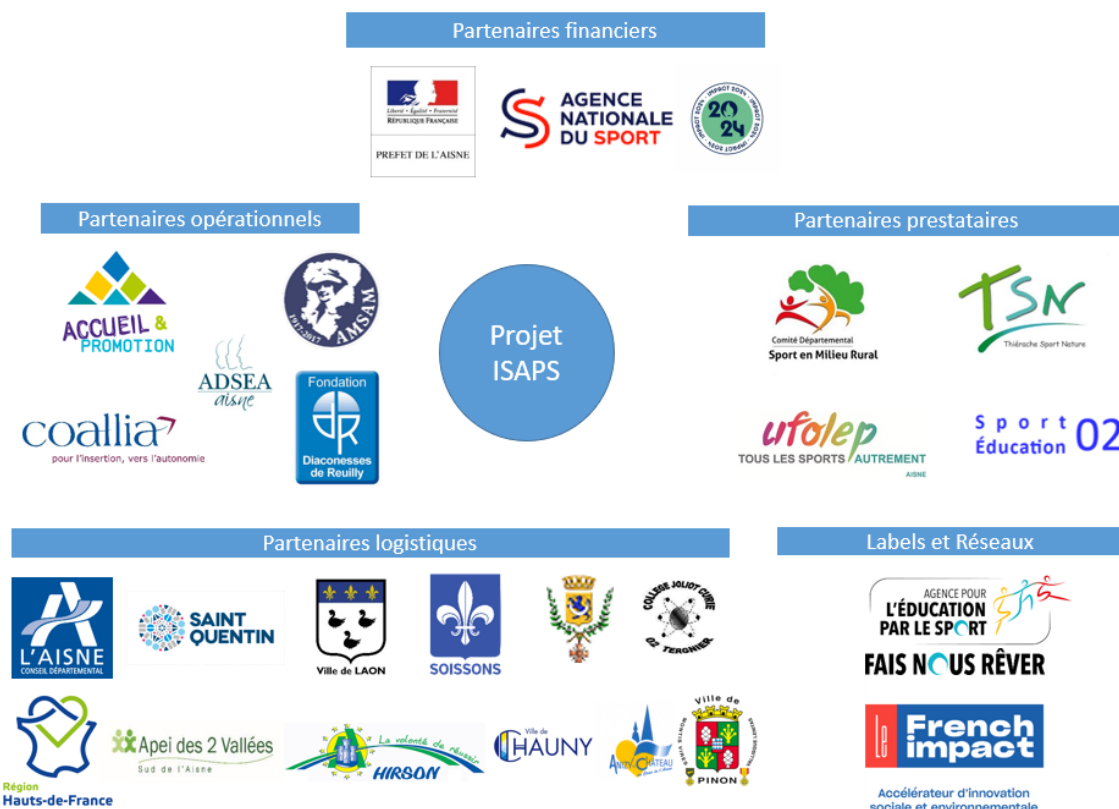
Les 8 ateliers sportifs mélangeaient des compétences physiques, techniques, intellectuelles. Les équipes étaient constituées de façon à ce que les résidents des différentes villes soient mélangés pour créer des échanges et du lien social. Les activités proposées avaient déjà été pratiquées par l'ensemble des résidents. Pour rendre la journée un peu plus compétitive, nous avons instauré sur les ateliers un système de score identique pour chaque équipe.

A l'issue des ateliers, un classement a été établi et une remise de récompense pour l'ensemble des participants a été faite. Chaque résident est reparti avec son diplôme de participation. Nous avons clôturé cette journée par un goûter, fournis par le CDOS-Aisne. Tout s'est déroulé dans la bienveillance et la bonne humeur.



« Journée Olympique rassemblant 6 villes et une centaines de participants de 4 associations et 8 dispositifs différents »

10) Cartographie des partenaires du projet



11) Mise en avant du projet

Le Jeudi 3 Octobre 2024, le CDOS-Aisne a pu mettre en avant le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives à la Mairie d'Essômes sur Marne, lors d'une réunion organisée dans le cadre de la signature du Contrat Territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) des réfugiés entre la collectivité et l'Etat.

Lors de cette réunion, des associations culturelles et sportives étaient présentes, un centre de formation, une personne de la Direction Départementale de l'Emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et la mairie pour lister les actions mises en place en faveur des réfugiés sur le territoire.

II) PROJETS SPORT SANTE EN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

1) Sentez-vous Sport au Centre pénitentiaire de Laon

Le CDOS-Aisne a organisé l'événement qui s'est déroulé au Centre pénitentiaire de Laon, les 24, 25 et 26 septembre 2024, en partenariat avec le CD UFOLEP Aisne et le CD Sport en Milieu Rural Aisne.

Les objectifs des journées ont été orientés autour de :

- La Promotion des Valeurs du Sport et de l'Olympisme,
- L'initiation et la découverte des nouvelles activités physiques et sportives visant le bien-être (sport-santé, notamment la santé mentale),

- La Prévention sanitaire et lutte contre la sédentarité,
- La réalisation de bilan de condition physique,
- La création d'une dynamique et de la cohésion sociale à l'intérieur des établissements pénitentiaires autour d'un événement convivial.

Plusieurs réunions de préparation se sont déroulées, en amont de l'événement, avec tous les acteurs du projet : le coordinateur des activités du centre pénitentiaire de Laon, les moniteurs de sport, la Maison Sport Santé du Grand Laonnois, le CD Ufolep Aisne, le CD SMR Aisne et le CDOS-Aisne.

Chaque journée a été organisée de façon à ce que chaque détenu découvrent les 4 activités proposées pendant 30 minutes :

- Le Tchouk ball,
- Le Poull-ball,
- Le Speedminton,
- Le Disc Golf.

Les moniteurs de sport du Centre Pénitentiaire ont prévenu les détenus et procédé aux inscriptions sur 3 jours afin que toutes les ailes du Centre Pénitentiaire soient concernées.

Le CD SMR Aisne a assuré une présence pour présenter la Maison Sport Santé du Grand Laonnois et réaliser des tests de conditions physiques aux détenus qui le souhaitent.

Les 3 jours d'activités ont réuni environ 140 personnes détenues. Une partie du personnel du Centre Pénitentiaire (moniteur de sport / psychologue / infirmier / conseiller d'insertion et de probation) a participé aux activités proposés. Cette participation a favorisé la cohésion avec les personnes détenues et a permis certains changements de regard, notamment envers les bonnes capacités et l'engagement des détenus seniors isolés et éloignés de la pratique physique. Malheureusement, au regard des conditions climatiques, plusieurs personnes détenues n'ont pas participé.

Les moniteurs de sport ont été satisfaits de l'organisation des 3 journées. Les 5 éducateurs sportifs ont apprécié le contexte d'intervention et le déroulement de chaque journée. Ils ont relevé le niveau d'engagement et de respect des personnes détenues. Les personnes détenues ont, dans la grande majorité, trouvé intéressant de découvrir des sports méconnus qui changent du quotidien.

Certains détenus ont demandé l'organisation de nouvelles journées similaires et/ou des cycles de pratique de sports innovants afin de pouvoir progresser. Au regard de la sédentarité des détenus, engendré par la détention, beaucoup de détenus souhaitent que ce projet se réitère sur l'année ou que des interventions plus ponctuelles soient réalisées. Des détenus se sont même inscrits sur le créneau sport adapté proposé le mercredi après-midi par un enseignant Activité Physique Adapté.



2) Organisation de Journées Olympiques en Milieu Carcéral

a) Journée Olympique Centre Pénitentiaire de Laon

Le vendredi 21 juin 2024 s'est déroulée la quatrième Journée Olympique en Milieu Carcéral au Centre Pénitentiaire de Laon. Environ 80 détenus du centre de détention et de la maison d'arrêt ont pu participer à cette journée placée sous le signe « Retrouvons la forme Olympique ».

L'action s'est déroulée en partenariat avec les comités départementaux Ufolep Aisne et Sport en Milieu Rural Aisne. L'objectif de la journée était de véhiculer les valeurs de l'Olympisme en partageant des activités sportives tout en :

- Mettant en avant les dimensions éducatives et culturelles du sport,
- Partageant un moment de convivialité et de plaisir,
- Véhiculant les valeurs de l'Olympisme à l'ensemble des détenus.

Le CDOS-Aisne et les 2 comités départementaux ont organisé 4 ateliers sportifs sur la journée :

- Hockey sur Gazon,
- Golf,
- Cécifoot,
- Athlétisme (parcourir les 2 024 mètres en marchant ou en courant).

Le matin, la maison d'arrêt a pu participer aux différentes activités sportives et l'après-midi, le centre de détention à raison de 30 minutes par atelier.

Les moniteurs de sport du Centre Pénitentiaire ont prévenu les détenus et procédé aux inscriptions de détenus pour leur participation à cette Journée Olympique.

b) Au Centre Pénitentiaire de Château-Thierry

Le jeudi 27 juin 2024 s'est déroulée la première Journée Olympique en Milieu Carcéral au Centre Pénitentiaire de Château-Thierry.

Le CDOS-Aisne a organisé et animé 3 ateliers sportifs sur une matinée :

- Basket
- Tennis
- Curling

8 détenus ont participé à cette matinée avec une pratique de 2h15 pour l'ensemble des activités proposées.



3) Organisation d'une journée dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique

a) La SOP du Centre Pénitentiaire de Château-Thierry

Le Centre Pénitentiaire de Château-Thierry a accueilli, le 4 avril 2024, en matinée, la 1ère demi-journée dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique en Milieu carcéral.

7 détenus ont participé, à cette matinée sportive, placée sous le signe de la découverte des sports Olympiques et Paralympiques et des valeurs de l'Olympisme.

Le CDOS-Aisne a animé et encadré 3 ateliers sportifs, toute la matinée :

- Ultimate,
- Tennis,
- Boccia.

b) La SOP du Centre Pénitentiaire de Laon

Le CDOS-Aisne a organisé, le 5 avril 2024, au Centre Pénitentiaire de Laon, la 1^{ère} journée dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique en Milieu carcéral.

Environ 60 détenus du centre de détention et de la maison d'arrêt ont participé à cette journée placée sous le signe de la découverte des sports Olympiques et Paralympiques.

La journée a été organisée avec le partenariat du CD UFOLEP Aisne et du CD Sport en Milieu Rural Aisne. L'objectif de la journée a été la promotion de la pratique sportive et la mobilisation des détenus autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme.

Le CDOS-Aisne et les 2 comités sportifs partenaires ont encadré et animé 4 ateliers, sur la journée :

- Rugby Flag
- Tennis
- Volley Assis
- Athlétisme (parcourir les 2 024 mètres en marchant ou en courant)

Le matin, la maison d'arrêt a participé aux différentes activités sportives et l'après-midi le centre de détention à raison de 30 minutes par atelier.

Les moniteurs de sport du Centre Pénitentiaire ont communiqué sur l'organisation de la journée et ont procédé aux inscriptions pour la participation à la journée. L'infirmier psychiatrique et certains conseillers d'insertion et de probation sont venues observer les détenus durant la journée.

III) VILLAGE SANTE AVEC LA VILLE DE LAON

La Ville de Laon et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont organisé le Village Santé & le Forum Santé Jeunes, le 9 avril 2024, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, au Palais des Sports de Laon.

Dans le cadre du Forum Santé Jeunes, de nombreuses animations ont été proposées par l'Assurance Maladie et ses partenaires pour les jeunes de 16 à 25 ans :

- Des conseils et des offres de santé,
- Des démarches,
- Un Escape Game.

Le CDOS-Aisne a participé à ce village en proposant son jeu SuperQuizz Sport Santé. Le matin, le village a été destiné aux établissements scolaires, tandis que l'après-midi a été ouvert au public. Le CDOS-Aisne a accueilli environ une cinquantaine de jeunes sur son stand.



IV) INTERVENTION SPORT SANTE AUPRES DU CENTRE DE FORMATION PERSONNALISEE DE L' AISNE

Suite à une rencontre du 5 juin 2024, le CDOS-Aisne et le Centre de Formation Personnalisée de l'Aisne (CFP02) ont décidé de mettre en place un partenariat visant à développer un projet sur la thématique « Sport Santé Bien-être » dans le cadre d'un dispositif « S'engager vers l'Emploi ».

1) Contexte

Le dispositif « S'engager vers l'Emploi » a pour objectif principal de travailler un projet professionnel réaliste et réalisable. Chaque stagiaire sera accompagné dans la construction d'un plan d'action visant à :

- La préparation à l'accès direct à l'emploi,
- La préparation aux contrats en alternance,
- La préparation à l'accès à l'emploi via une formation certifiante.

Chaque parcours de formation sera individualisé et défini sur la base d'une évaluation de situation du bénéficiaire prenant la forme de diagnostics thématiques.

Chaque stagiaire sera considéré avec ses spécificités, son parcours. Une progression pédagogique propre à chacun en fonction de son niveau de départ, une prise en compte des besoins et des difficultés d'apprentissage ou personnelle de chaque stagiaire, et enfin un respect des rythmes d'acquisition.

Des modalités pédagogiques d'accompagnement : en présentiel, à distance ou en mixte.

(Source : CFP 02)

2) Déroulement de l'action

Le dispositif « S'engager vers l'Emploi » se déroule sur le département de l'Aisne et est réparti sur 5 sites d'interventions :

- Laon,
- Montcornet,
- Soissons,
- Vailly-sur-Aisne,
- Vervins.

Sur chaque site d'interventions, les horaires seront programmés selon la répartition ci-après :

- De 8h30 à 12h00 – Apports théoriques,
- De 13h30 à 16h30 – Apports liés à une pratique physique.

3) Description de l'action

En cohérence avec le dispositif « S'engager vers l'Emploi », le CDOS-Aisne a proposé des interventions théoriques et pratiques sur plusieurs journées en 2024. 18 journées d'intervention se sont déroulées en 2024.

a) Les interventions théoriques

Le CDOS-Aisne a souhaité orienter les interventions théoriques autour de plusieurs thématiques :

- La nutrition et l'hydratation
 - Etat des lieux de l'alimentation,
 - Pyramide alimentaire,
 - Quoi manger avant une activité physique/ professionnelle
 - Pourquoi s'hydrater ?

- La sédentarité
 - Qu'est-ce que la sédentarité ?
 - Les risques de la sédentarité ?
 - Les différentes pathologies liées à la sédentarité

- Les bienfaits de l'activité physique sur la santé
 - Définition de l'activité physique
 - Définition du sport
 - Définition de la santé
 - Comment reprendre et maintenir une activité physique ?
 - Vers qui s'orienter ?

b) Les interventions pratiques

Les interventions pratiques sont basées sur le passage de tests de condition physique mais également sur différentes activités physiques et sportives :

- Le Kin-ball pour travailler la cohésion d'équipe et la communication,
- Le Mémo relais pour travailler la cohésion d'équipe et la communication,
- Le Poull ball pour travailler la cohésion d'équipe,
- Le Circuit Training pour travailler le goût de l'effort et le dépassement de soi,
- La Randonnée d'Orientation pour travailler sur la recherche et la cohésion
- Le Tchouk-ball pour travailler l'organisation collective,
- Le Bumball pour travailler la cohésion d'équipe et le dépassement de soi,
- La Sarbacane pour travailler la concentration individuelle pour le bien de l'équipe,
- Le Curling pour travailler la précision.

Les différentes pratiques physiques proposées sont des activités, principalement, utilisées lors de séances à destination des publics éloignés de la pratique physique. Elles ne nécessitent pas une condition physique minimum. L'apprentissage de ces activités est abordable puisque les règles de jeu sont facilement accessibles et adaptables.

